

# BÂTIMENT

## CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES (en 2 ans ou 1 an)

“ Je suis organisé(e), méthodique et observateur (trice).....”

### PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

### PREREQUIS

#### Pour un accès en apprentissage

Les **jeunes de 15 ans** peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débuter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

#### Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

### DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.  
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de plomberie équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens

Salles informatiques

Le 1<sup>er</sup> équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

### NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3, en fin de 2e année RNCP 38305.

Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de début certification : 23/11/2023

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

### CONTACT

[contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr)  
04 76 28 26 98

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

#### Communiquer

- Compléter et transmettre des documents
  - Échanger et rendre compte oralement
- Préparer
- Décoder un dossier technique d'installation sanitaire
  - Choisir les matériels et les outillages
  - Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation

#### Réaliser

- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements
- Équiper les appareils
- Implanter l'installation sanitaire
- Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux

#### Contrôler, mettre en service, maintenir

- Contrôler le travail réalisé
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

### MATIERES ENSEIGNEES

#### Enseignement professionnel :

- Technologie
- Travaux pratiques en atelier
- Prévention, santé et environnement
- Secourisme
- Dessin professionnel
- Dessin lecture de plan

#### Enseignement général :

- Français
- Histoire géographie
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais
- Education physique et sportive

### Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

#### Poursuite d'étude :

CAP Monteur en installations thermiques Connexe en 1 an.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Monteur en installations sanitaires prépare, pose, met en service une installation sanitaire neuve (salle de bains, évier, piscine) et effectue des remises en état sur l'installation sanitaire et ses équipements.

Il travaille sur toute la gamme des travaux du bâtiment : pavillons, logements neufs ou anciens, locaux industriels...

## CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : [www.imt-grenoble.fr](http://www.imt-grenoble.fr) onglet CANDIDATER.

**Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.**

Le démarrage de la formation se fera sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

## HÉBERGEMENT

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.**

Une superficie d'environ 3 500 m<sup>2</sup> :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
  - les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
  - des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

## PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.  
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

## RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
  - 1 cafétéria,
  - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

## COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.  
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

## HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

**Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.**



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

## FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.  
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...  
Nous contacter pour un devis  
[contact.sca@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca@grenoble.cci.fr)



## LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios.